

DECLARATION LIMINAIRE

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 17 JANVIER 2014

Monsieur Le Président,

Tout d'abord, les représentants FO souhaitent revenir sur leur non-participation à la première convocation de ce CTL le 9 janvier dernier. Comme vous le savez, nous dénonçons depuis de nombreuses années cette politique d'austérité qui a pour principales conséquences de supprimer des milliers d'emplois dans notre administration, sans se soucier des conséquences dramatiques qui en découlent sur l'exercice de nos missions et sur la santé de tous vos collaborateurs. Il n'est pas dans nos orientations syndicales de boycotter systématiquement le Comité Technique, instance où, devant les représentants des agents des Finances Publiques, le Directeur doit venir expliquer ses orientations, ses méthodes, ses réformes, ses décisions.



Vous avez convoqué ce comité technique local pour recueillir l'avis des représentants du personnel sur la déclinaison en Vendée du volet emplois du projet de Loi de Finances pour 2014, mais aussi sur la départementalisation de la gestion des procédures collectives au sein des PRS.

Nous vous demanderons également de nous faire le point sur le déploiement des Centres de services bancaires pour l'activité de préposé de la Caisse des Dépôts et Consignations et des conséquences concrètes sur les agents exerçant actuellement cette activité à La Roche / Yon.

Toutes ces suppressions d'emplois auront inévitablement une influence négative sur les conditions de travail comme d'exercice des missions au cours de l'année 2014. Il est bien évident que la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la Direction Générale des Finances Publiques fait l'objet de la désapprobation des personnels : absence de cohérence, absence de lisibilité, absence de responsabilité sont autant de faits à porter au passif de la Direction Générale.

Les agents des Finances Publiques qui sont en première ligne face à des usagers aux situations sociales et économiques dramatiques sont confrontés quotidiennement à leur rogne et à leur grogne. Et ce ne sont pas les propositions qui sont faites pour l'emploi aux Finances Publiques qui vont les rassurer.

Ce ne sont pas non plus les dernières annonces faites par le Président de la République ces derniers jours qui vont nous rassurer avec un nouveau plan d'économie de plusieurs dizaines de milliards pour les 4 ans qui viennent qui auront inévitablement des conséquences sur notre administration, l'exercice de ces missions et donc les conditions de travail des agents.

Quelques chiffres : 129736 ETP pour les deux anciennes directions générales en 2006, 110542 pour la DGFIP en 2014 : ce sont donc près de 20000 ETP qui auront disparu en 8 ans, au rythme de 2000 à 3000 par an. Ces chiffres parlent d'eux mêmes. Même si 2014 est présentée comme une année de « pause », ce sont encore 1,77 % des ETP qui disparaissent à comparer aux 1,88 % de 2013. Pause très relative donc, puisque personne ne voit la différence.

Cette politique aveugle qui détruit le service public, cette incohérence qui amène le Gouvernement à s'émouvoir de plans sociaux dans le privé pendant qu'il supprime des milliers d'emplois de son côté, cette logique qui démotive les agents des Finances Publiques justifient le refus de siéger du Syndicat FO le 9 janvier dernier.

Nous rappelons ici notre rejet de la démarche stratégique dont la finalité reste aujourd'hui nébuleuse, voire dangereuse. Nous avons clairement exprimé notre désaccord sur ce projet, qui prévoit surtout le démantèlement de la DGFIP, et dont nous demandons l'arrêt immédiat. Aujourd'hui, l'horizon déjà sombre s'est encore obscurci pour les Finances Publiques. En lançant la démarche de mutualisation des fonctions supports, les ministres ajoutent de la réforme à la réforme.

Considérant sans doute que l'inquiétude n'était pas assez grande chez les personnels, ils engagent, sans aucune information des représentants des personnels, un processus qui va bouleverser la vie professionnelle des agents et l'organisation des services et des missions.

Nous n'évoquerons pas ici, dans le détail, le rapport sur la Fonction Publique dit rapport Pêcheur qui comporte des éléments de destruction du Statut Général et des statuts particuliers dès lors où la discussion va s'ouvrir chez la ministre de la Fonction Publique.



Vous n'êtes pas sans savoir que l'année 2014 apporte son lot de mauvaises nouvelles pour tous les agents. Les fonctionnaires entament leur 5ème année consécutive sans revalorisation de la valeur du point d'indice, et en raison de la revalorisation des taux de cotisation retraite, leur feuille de paye de janvier sera amputée de 0,38%. Les plans de promotion internes sont également largement en retrait par rapport aux années précédentes.

A l'ordre du jour de ce comité technique figure aussi les ponts naturels 2014. A la lecture des documents remis aux représentants des personnels, vous proposez 3 ponts naturels pour 2014 sur les 5 potentiels. Concernant donc ces ponts naturels, nous vous demandons donc de revoir votre copie et d'accorder un 4ème pont naturel à vos agents. D'ailleurs certains de vos collègues dans d'autres départements ont pris cette initiative. Personne ne comprendrait votre refus d'autant plus que tous vos collaborateurs ne ménagent pas leurs efforts au quotidien pour faire fonctionner les services.

FORCE OUVRIERE revendique :

- **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable : non à la réduction des missions, à l'interministérialité, à la régionalisation (acte 3 de décentralisation), non à la fermeture des trésoreries.**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,**
- **La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.**
- **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers et l'abandon du rapport PECHEUR.**

NOTRE SITE INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>